

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance 08 avril 2025

Téléphone : 02 21 08 02 20

accueil@mairie-uzel.fr

Le huit avril deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, M. Jean-Louis Jonville, Mme Dominique Wenger, M. Thierry Wenger, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, M. Joël Pautrot, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo.

Absents excusés : M. Pierre-Edouard Jaglin représenté par M. François Le Tinner, Mme Céline Houdelette.

Secrétaire : Mme Fabienne Thomas.

Personnels : Modification du tableau des effectifs

M. Le Maire rappelle que les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs afin de permettre la nomination de deux agents remplissant les conditions d'un avancement de grade.

Cette modification, préalable aux nominations, entraîne les suppressions des emplois d'origine, et la création des emplois correspondants au grade d'avancement.

M. Le Maire propose au conseil :

- la suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps complet
- la suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet (15H00/semaine)
- la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (15H00/semaine).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité décident :

- d'adopter la modification du tableau des effectifs ainsi proposée, à compter du 1^{er} mai 2025 ; le tableau sera annexé à la présente délibération.
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 24 avril 2025



UZEL, le 24 avril 2025

Le Maire

G. CHOUPAUX



TABLEAU DES EFFECTIFS MIS A JOUR
ANNEXE A LA DELIBERATION DU 08 AVRIL 2025

POSTES	GRADES	EMPLOIS	DHS
1	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	- secrétaire de mairie	35H00
1	Agent de maîtrise principal	- responsable des services techniques	35H00
1	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	- création et entretien des espaces verts	35H00
1	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	- accueil	35H00
1	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	- entretien de la flotte des véhicules et des bâtiments communaux	35H00
1	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	- gestion de l'espace multifonctions	15H00
1	Adjoint technique	- création et entretien des espaces verts et du fleurissement – Entretien et suivi des réseaux d'eau potable et d'eaux pluviales	35H00
1	Adjoint technique (suppression au 1 ^{er} mai 2025)	- entretien de la flotte des véhicules et des bâtiments communaux	35H00
1	Adjoint technique	- entretien des espaces sportifs et des espaces verts	35H00
1	Adjoint technique	- entretien des bâtiments communaux	35H00
1	Adjoint technique (suppression au 1 ^{er} mai 2025)	- gestion de l'espace multifonctions	15H00

